

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1978)

Heft: 468

Artikel: Hôpitaux "généraux" dans le canton de Vaud : en moyenne mille lits vides par jour

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027301>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hôpitaux « généraux » dans le canton de Vaud : en moyenne mille lits vides par jour

Il n'est plus question, depuis que le système de santé suisse fait l'objet d'examen attentifs, de passer sous silence le poids financier et social de la médecine hospitalière. Et d'examiner d'un oeil critique une tendance nette à l'"hospitalocentrisme", cette habitude d'organiser tous les soins autour des hôpitaux; et de dénoncer les coûts croissants inhérents au développement des hôpitaux. Une saine réaction, sans doute! Mais il faut admettre que les données manquent encore, ou restent malheureusement confidentielles, qui permettraient d'envisager concrètement des remèdes à cette sorte de maladie de la médecine. Dans cette perspective, la publication (août 1978) — pour la troisième année consécutive — d'un fascicule de "statistiques hospitalières" par la Commission cantonale vaudoise de statistiques sanitaires présente un intérêt exceptionnel. Quelques faits et enseignements!

Des chiffres tout d'abord. Dans le canton de Vaud, le nombre de lits, Centre hospitalier universitaire, hôpitaux de zone et hôpitaux régionaux, était d'environ 3.300 en 1975 et d'environ 3.100 en 1977. Soit une diminution, en l'espace de deux ans, de quelque 200 lits. Dans le détail: le CHUV en compte une quarantaine de moins (près de 1300 en 1977), les hôpitaux de zone, une septantaine (environ 1360 en 1977), les hôpitaux régionaux enregistrant, quant à eux, la plus forte diminution, une centaine de lits (450 au total en 1977, certaines sections ayant été converties en services gériatriques).

Dans la foulée, si on peut dire, le nombre de "journées" a baissé de près de 5 pour cent (la durée moyenne de séjour a diminué d'environ un jour). Là, une précision importante: des établissements gériatriques ont été construits ou vont probablement l'être encore dans le canton de Vaud qui a pris une option de décentralisation judicieuse à cet égard; et c'est la disponibilité de lits dans ces établissements

qui a aussi contribué à faire baisser le nombre des "journées" dans les établissements généraux, dont les soins sont plus spécifiques et, à un degré de gravité comparable chez les malades chroniques, plus coûteux.

Ces données méritent commentaire. Voyez par exemple les "résultats" enregistrés à l'hôpital de Morges, de construction récente, où on note une diminution du total de lits de 18 unités. Sans vouloir porter une appréciation ici sur la gestion de cet établissement, on est en droit de se demander si cette baisse est le signe d'une adaptation judicieuse à la demande ou seulement un artifice pour "améliorer" la statistique d'occupation. Cette interrogation, qui peut paraître brutale, est légitime: il faut admettre que les progrès des techniques médicales permettent de diminuer la durée des séjours dans les hôpitaux; et pourtant, c'est une vérité d'expérience que la durée moyenne diminue moins rapidement quand, en nombre élevé, des lits sont inoccupés... On dira que ces lits vides occasionnent des coûts supplémentaires pour la collectivité! A première vue peut-être: des comités d'hôpitaux apprécient souvent le fonctionnement de leur établissement au nombre de "journées" de malades et à la "bonne occupation des lits"; ce raisonnement est d'ailleurs encouragé par l'usage du paiement forfaitaire à la journée: plus il y a de "journées", et plus l'hôpital encaisse et plus le chiffre d'affaires devient imposant!

"Grâce à Dieu, il est plein!"

En réalité, il faudrait se réjouir d'une diminution du nombre des "journées", dont le corollaire immédiat est un moindre besoin en lits, qui permet d'envisager des économies d'investissement pour le futur. Faisons un sort à cette obsession de l'expansion! Il est vrai que, tout en diminuant le coût global des dépenses hospitalières, une diminution du nombre des

"journées" tend à accroître le montant du prix par jour... mais cette appréciation est sommaire car elle se justifie que par rapport à une notion économique — le coût par jour — qui, elle, reste liée d'abord au commerce de la santé. Une illustration de cette aberration? On demandait à l'économiste d'une maison de handicapés mentaux comment fonctionnait l'établissement dont il avait la charge: "Grâce à Dieu, il est plein, ce qui permet d'envisager son aggrandissement!"

VAUD: HOSPITALISATION 1975 - 1977

Vaud	1975	1976	1977
Lits	3.316	3.203	3.109
Admission (Sorties)	56.627	56.636	57.424
Journées	864.926	827.060	824.082
Séjour moyen	14,3 (1)	13,6	13,4
Taux d'occupation	66,8 (1)	65,9	67,6
Soit en moyenne (par jour)			
Lits occupés	2.215	2.111	2.102
Lits vides	1.101	1.092	1.007

(1) Taux et durée calculés selon les mêmes critères qu'en 1976 et 1977. Le nombre de journées facturées comprend le jour d'arrivée et le jour de départ contrairement, pour prendre un exemple classique, à l'hôtellerie dont les statistiques dénombrement les nuitées.

Les statistiques sanitaires que nous examinons permettent de faire le point sur un autre chapitre controversé du système hospitalier en vigueur: le taux d'occupation des hôpitaux. D'emblée, il apparaît que ce taux est faible, très faible. L'analyse des chiffres bruts impose bien sûr une certaine réserve: on ne peut dire avec certitude si un certain pourcentage de lits vides tient à une fluctuation très prononcée du nombre de malades présents d'un jour à l'autre; on ne peut non plus estimer très précisément la réserve de lits indispensables; il n'empêche: la Commission cantonale des statistiques présente de bien intéressants et révélateurs graphiques.

Ainsi au CHUV, sur 1297 lits, le nombre moyen de lits occupés est de 902 en 1977. Le mini-

mum atteint: 692; et pendant les fêtes de fin d'année, pendant les week-ends des mois d'été, certains jours culminent à 750 malades présents. Ces cas particuliers sont-ils compensés par des journées de forte occupation? Non, puisque le jour de la plus importante concentration de patients, on en dénombrait 1101, soit à peine un pourcentage (de 85 pour cent) que certains retiennent comme "normal" dans un hôpital de cette dimension; on ne relève d'autre part que quelques jours où le total a dépassé 1050 malades; davantage: les journées de plus de 1000 malades sont relativement rares. Dans la perspective de nouvelles constructions et aménagements, on évoquait dans la presse ces dernières semaines des risques de "surdimensionnement" dans la région de Vevey-Montreux; et en effet, pour 405 lits en 1977, on enregistre un taux d'occupation de 57,6

pour cent à Montreux, 69 pour cent de la Providence et 64,7 pour cent au Samaritain, soit une moyenne régionale de 62,4 pour cent, ou 253 lits occupés en moyenne et 152 inoccupés! A l'autre bout du canton, à Yverdon, sur 194 lits disponibles, une pointe de 173, mais une moyenne de 141 et un minimum de 75...

Au total, un taux vaudois d'occupation de l'ordre des deux tiers dans les "hôpitaux généraux": sur 3100 lits en 1977, en moyenne journalière 2100 sont occupés et 1000 vides. Ces chiffres, toutes réserves faites, parlent d'eux-mêmes si on se souvient qu'un taux de 80 à 85 pour cent est considéré généralement comme satisfaisant (il faut tenir compte des "saisons creuses", des week-ends pendant lesquels de nombreux malades rentrent chez eux (1)).

Un lit vide sur trois, c'est beaucoup. C'est

beaucoup trop, sachant que certains hôpitaux envisagent (pour le prestige?) d'accroître encore — et malgré la tendance générale à "l'amaigrissement" que nous signalions plus haut — leur capacité de réception; sachant aussi que l'accroissement considérable du nombre de médecins à disposition sur le "marché" pour les années qui viennent va diminuer, sinon le nombre des hospitalisations, au moins la durée de ces hospitalisations; sachant enfin que le développement des soins à domicile devrait retarder les hospitalisations ou les éviter et faciliter un retour plus prompt des patients dans leur foyer.

De telles données doivent avoir un retentissement sur la politique de formation des médecins, qui dépend jusqu'ici essentiellement du

• SUITE ET FIN AU VERSO

1975: un milliard pour la santé publique

En 1975, selon les estimations de l'Office de statistiques de l'Etat de Vaud, environ 1.050 millions ont été dépensés pour la santé publique dans le canton de Vaud. Soit près de Fr. 2.000.— par an et par habitant.

Près de la moitié a été consacrée à l'hospitalisation. Soit 37 pour cent pour l'exploitation hospitalière (en incluant les établissements à but lucratif et les établissements médico-sociaux pour la part conventionnelle des prestations concernant les malades chroniques), 10 pour cent pour la construction et 1 pour cent pour le service de la dette.

Les honoraires pour les médecins praticiens, médecins dentistes, chiropraticiens et physiothérapeutes se montent à 31 pour cent, dont les 2/3 pour les médecins praticiens (évaluations d'après les revenus moyens estimés pour la Suisse).

Les produits pharmaceutiques représentent environ 10 pour cent (évaluation par analogie

avec la Suisse, et fonction de la densité médicale.)

La part des soins à domicile est faible. (Il conviendrait d'ajouter à ces sommes les parts consacrées pour la psychiatrie ambulatoire: secteur policlinique ainsi que les tâches de différents autres organismes.)

Sous la rubrique "divers" sont inscrits 40 millions. C'est une estimation générale, qui inclut les frais d'administration des caisses maladie, le coût des recherches non incluses ailleurs, les salaires du DIP pour l'enseignement médical, etc.

Selon Gygi et Henny, on a dépensé 9,9 milliards en Suisse pour la santé publique en 1975. Pour 8,3 pour cent de l'ensemble des habitants de la Suisse, Vaud comprendrait le 10,6 pour cent de l'ensemble des dépenses de santé. Les estimations de l'Office de statistiques vaudois pour la Suisse sont supérieures à 10 milliards. On peut dire, grosso-modo, que Vaud compte 10 à 10,5 pour cent de l'ensemble des dépenses de santé en Suisse.

En rapportant les montants par habitant, les dépenses de santé dans le canton de Vaud sont

d'environ 27-28 pour cent supérieures à la moyenne helvétique. Toutefois, le canton offre des services et des prestations à des malades provenant d'autres cantons ou pays. Aussi, le calcul des dépenses par résident sur sol vaudois doit-il en tenir compte; mais il est vraisemblable que le montant par habitant résident est d'environ un quart supérieur à la moyenne helvétique.

Cette estimation globale pour Vaud paraît plausible. La répartition des dépenses par grands groupes est d'ailleurs voisine de l'étude citée pour la Suisse. D'une part, Vaud est l'un des cinq cantons qui dispose d'un hôpital universitaire; c'est une source de dépenses qui explique la position supérieure à la moyenne suisse. D'autre part, le canton est dans une phase importante d'investissements hospitaliers: ceux-ci constituent environ un cinquième du total suisse en 1975. En outre, la densité médicale du canton est parmi les plus élevées de Suisse. En matière de santé, l'"offre" conditionne la "demande"; il n'est donc pas étonnant que les dépenses soient supérieures à la moyenne helvétique dans le canton de Vaud.

Hôpitaux « généraux » dans le canton de Vaud : en moyenne mille lits vides par jour

nombre de malades "disponibles". On sait que la tendance dominante dans les milieux influents de la Faculté de médecine de Lausanne est à l'instauration d'un "numerus clausus" (il est piquant de constater qu'à Genève la tendance est exactement opposée): raisonnement en vase clos selon lequel il n'y aurait pas assez de malades pour former des étudiants; raisonnement dispendieux en ce qu'il encourage, à l'image d'une certaine médecine marchande, l'extension des hôpitaux; raisonnement à courte vue où on n'imagine une formation que dans les hôpitaux — qui ne voient qu'un faible nombre de malades —, voire à l'hôpital universitaire — qui en compte un nombre encore plus faible.

Une révision du plan hospitalier vaudois en cours, ainsi que l'a annoncé à plusieurs reprises le conseiller d'Etat Claude Perey. Ce travail devrait être mené sous le signe des "économies". On peut espérer qu'elles ne seront pas faites en diminuant la masse des personnels ou en la stabilisant, mais en évitant des investissements de surdimensionnement qui infèrent des frais d'exploitation supplémentaires, parmi les moindres de leurs conséquences fâcheuses; il faudra aussi dissocier l'intérêt médical et l'intérêt financier, comme le dit Pierre Gilliard dont nous avons souvent répercuté les thèses ici-même, et gommer enfin les vraies rentes de situation que suppose le maintien d'un système de santé archaïque.

1) On sait aussi que la rigidité des habitudes acquises va à l'encontre d'une flexibilité indispensable: on fait venir les malades le lundi, on les fait ressortir le vendredi; il est bien normal de laisser libres les personnels hospitaliers pendant les week-ends; mais une meilleure planification, selon certains, permettrait, dans la situation actuelle, de diminuer de 5 à 10 pour cent le nombre de "journées", sans dommage aucun pour les malades.

Jura : une image plus nette

"La mode de l'information tapageuse veut qu'une échauffourée à Moutier fasse plus de bruit que la rédaction d'une Constitution cantonale", note Vincent Philippe dans son excellent livre "Le Jura République" (Editions 24 heures, 1978). En réalité, il s'agit probablement autant d'une tendance de la presse que d'une inclinaison de l'esprit humain. Lecteurs et téléspectateurs retiennent en général plus facilement les images et les mots qui rejoignent des préjugés et des mythes.

Toute information rigoureuse se heurte à cette barrière des schémas et des clichés. Ainsi, longtemps les Suisses se sont-ils méfiés des Juraissiens — terroristes, gauchistes, etc — qui recouraient à des méthodes jugées "étrangères". Alors que des comités et mouvements pour la libération des peuples et de tous les continents se constituaient dans toutes les grandes villes suisses, pas une manifestation pour le Jura! Ni en 1968, ni dans les années 70. Et les Juraissiens n'ont pu compter que sur le langage de la violence pour se faire entendre et reconnaître par l'opinion publique.

Aujourd'hui toute la Suisse officielle — autorités fédérales et autorités cantonales, grands partis etc — affiche au garde-à-vous fédéral une unanimité impressionnante en faveur de l'admission du Jura dans la Confédération. Et toute la presse suit le mouvement dans une information très complète et vivante. En direct, c'est un événement historique et une leçon de démocratie que des minorités d'autres pays suivent avec passion.

Les journaux, la radio et la télévision rivalisent de moyens pour présenter des dossiers bien documentés, très didactiques. Enfin des mots et des images qui montrent tous les aspects de la question jurassienne. Qui parlent souvent un langage clair que tous les Suisses comprennent et reconnaissent. Même s'ils ne manifestent guère leur intérêt et leur sympathie, leur image du Jura devient plus nette.

A plusieurs reprises divers milieux ont critiqué l'opacité et la pauvreté des informations officielles. Avec raison. Car l'Etat fédéral s'expliquait toujours avec le papier, le texte et la mise en page d'une bible bon marché. A décourager les meilleures volontés. Enfin, "les explications du Conseil fédéral" au sujet de la votation populaire du 24 septembre sont lisibles, compréhensibles. Enfin une synthèse attrayante avec des photos, des cartes, un graphique, des titres et des sous-titres. Certes, ce n'est pas encore un dépliant publicitaire en couleurs et synoptique, mais le progrès est évident. Question de budget peut-être, mais aussi d'imagination.

Saura-t-on un jour combien de citoyens ont demandé "de plus amples détails" auprès de l'Office central fédéral des imprimés? Car les "explications" et les "préoccupations" du Conseil fédéral, tenant compte des principaux arguments des anti-séparatistes, sont très complètes et au-dessus de tout soupçon. Il reste à souhaiter que le même effort d'information synthétique et attrayante soit poursuivi lors des prochaines votations. Exercice difficile mais non impossible qui devrait contribuer à inciter la population à s'intéresser et à participer en connaissance de cause à la vie politique.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Echecs et politique

Encore les échecs!

Très remarquable, l'attitude des journaux vis-à-vis du championnat du monde qui se déroule actuellement aux Philippines.

Et tout d'abord ceci que les journaux *parlent* du championnat — même les journaux romands! Même les journaux italiens.

Or tout joueur d'échecs sait que jusqu'à date récente — plus précisément jusqu'au championnat qui opposa voici six ans le Soviétique Spassky à l'Américain Fischer — ces mêmes journaux ignoraient à peu près complètement